Les membres n'avaient encore reçu qu'une partie du *mémoire explicatif du gouvernement en français*. On croit qu'il sera communiqué demain ou après-demain en entier, alors l'examen sera continué ; il doit être terminé avant la clôture de cette session, qu'on attend toujours avant Pâques. Les observations des sections seront communiquées au gouvernement, qui y répondra, et la discussion publique n'aura lieu, dit-on, qu'à la session prochaine, malgré la demande de quelques députés, qui dans la dernière séance ont insisté sur une discussion publique pendant la session actuelle.

MM. Gockinga et Van Toulon, ont exprimé ce vœu, qui a été partagé par d'autres membres.

D'après le *mémoire explicatif*, une grande majorité des membres s'est prononcée pour le *maintien de la peine de mort* ; 60 à 61 l'ont jugée nécessaire, et seulement 14 à 15 ont été d'un avis opposé.

Bruxelles, 18 *mars*.

Sa Majesté, ainsi que S. A. R. le prince d'Orange, sont arrivés hier vers 5 heures du soir en cette résidence.

— Son Exc. le ministre de l'intérieur est arrivé avant-hier dans cette ville.

— La *Gazette d'Amsterdam* publie en forme de supplément un arrêté de S. M. en date du 10 mars, qui, sur la demande de la chambre du commerce et des fabriques et de la régence de la ville d'Amsterdam, ordonne de cesser, à partir de la date de cet arrêté, les travaux pour fermer par une digue la rivière de l'Y, et approuve le projet d'un endiguement partiel de cette ville, d'après les devis et développemens présentés à cet effet.

La régence ajoute qu'elle se flatte que la publication de cet arrêté excitera la reconnaissance des habitans d'Amsterdam pour la bienveillance dont S. M. vient de leur donner un nouveau témoignage.

— S. M. vient d'accorder à M^me^ veuve Smet et fils, de cette ville, un brevet de dix années, avec prime, pour un nouveau vinaigre perfectionné et salubre, dont ils sont les inventeurs.

— On assure qu'on a reçu des lettres de Londres, de la maison Rothschild, établie en cette capitale, mandant à une maison respectable de Bruxelles, que le gouvernement anglais, toujours sans se départir du traité du 6 juillet 1827, est déterminé à rester neutre dans la guerre par terre que la Russie paraît résolue à entreprendre en occupant les principautés de Moldavie et de Valachie.

— Les derniers essais chimiques faits sur la cochenille, produite par l'insecte dont la propagation a été confiée par le gouvernement espagnol, au magistrat de Cadix et à une junte établie à Séville, ont prouvé que la cochenille espagnole l'emporte en éclat sur celle d'Amérique. Ce riche produit, transporté depuis quelques années en Andalousie, ainsi que la culture du café, du tabac et de la canne à sucre pourraient suffire dans peu d'années, pour élever au plus haut degré possible la prospérité de ces provinces méridionales. (*Eclaireur.*)

Du 19. — Le journal du Limbourg pense que les antécédens et le dernier mémoire adressé à la deuxième chambre en réponse aux observations des sections sur le code pénal, laissent peu d'espoir pour un retrait volontaire.

— On écrit de La Haye, le 16 : La clôture de la session actuelle des états-généraux avant les fêtes de Pâques, qu'on regardait comme certaine il y a quelques jours, est aujourd'hui fortement révoquée en doute.

M. le baron Van Tuyl van Serooskerken, adjudant du prince d'Orange, qui précède S. A. R. dans son voyage à Pétersbourg, est déjà parti depuis deux jours pour cette capitale.

— L'endiguement partiel du circuit de la ville d'Amsterdam consiste en ceci : La digue prendra de Zeeburg, et se terminera à la ville, en face du grand canal de la Nord-Hollande ; une seconde digue s'étendra dudit canal jusqu'à la digue de mer, derrière l'île dite *Bikkers-eiland*. De cette manière, la ville, à l'exception d'une petite partie, afin de ne point entraver la navigation journalière, sera préservée d'inondations ; elle aura deux bassins avec écluses, pour le passage de grands vaisseaux, et la communication directe de l'Y avec le Zuiderzée restera entièrement libre.

Du 20. — Par jugement d'hier, 19 mars, la chambre du conseil a renvoyé MM. Ducpétiaux et Tarlier de la poursuite intentée à leur charge du chef de la publication de l'ouvrage intitulé : *Apologie de la peine de mort, par M. Asser, avec des observations critiques*, dont l'un est l'auteur, et l'autre l'éditeur. Le ministère public avait, dit-on, abandonné la prévention contre M. Weissembruch, imprimeur.

(*Gazette des Tribunaux de Bruxelles.*)

— L'audience que le Roi a donnée hier n'a fini qu'à cinq heures ; on assure qu'il a été remis à S. M. divers mémoires ou pétitions qu'elle a reçus avec bonté. On porte à 250 le nombre des personnes qui ont eu l'honneur d'être admises à cette audience.

— S. M. a accordé hier aux détenus de Vilvorde qui avaient assisté à l'incendie et qui avaient aidé à éteindre le feu, grâce de la détention qui leur restait à subir.

— M. Hennessy vient d'obtenir un brevet de dix ans, pour l'importation d'un procédé d'Annonay, appliqué au collage du papier à la cuve. Le breveté jouira de son privilège, sous la condition de communiquer, moyennant une modique indemnité, le secret de ce procédé aux fabricans du royaume, qui lui en feront la demande.

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES.

Une lettre insérée dans l'un de nos journaux mentionne une cure radicale de rhumatismes au moyen de la vapeur, dont on a trouvé le moyen d'appliquer l'efficacité sur la partie malade. Douze immersions de ce fluide, dans l'espace d'un mois, ont guéri l'auteur de cette lettre d'une maladie douloureuse de ce genre, qui s'était fixée sur ses jambes. Ce remède est dû à une personne étrangère à la médecine, et il est à ce qu'il paraît si sûr et si prompt, qu'un docteur même s'est confié à M. Van Roest, avec espoir d'un succès complet.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 22 *mars*.

La note suivante a été communiquée au journal *Mathieu Laensbergh* : La grande route, n° 9, de Liége à Bruxelles, par Oreye, se trouvera sans diligences au 1^er^ avril ; voilà une des premières routes du royaume sans service ; ce qui ne peut être attribué qu'à la taxe énorme dont le fisc vient de frapper les messageries. Si les routes de première classe sont sans service, les autres le seront à plus forte raison. Les adjudicataires qui auront compté sur la hausse pour se rendre fermiers de barrières sont déjà déçus dans leurs espérances ; au lieu de recevoir la somme qu'il percevaient précédemment, ils ne recevront rien. On dit cependant que l'administration va mettre en réadjudication toutes les barrières qui ne sont pas portées aux prix proportionnés à l'augmentation de la taxe sur les diligences. Les fermiers de la route dont nous parlons avaient compté sur la diligence à quatre chevaux et à dix-huit places, qui aurait donné par jour 2 florins 50 cents, et annuellement 912 fl. 50 c. Comment seront-ils indemnisés de cette perte ?

— Le ministre des finances de Russie vient, dans l'intérêt des manufactures du pays, de défendre aux négocians l'importation de draps foncés ayant la moindre nuance ou reflet de vert, sous peine de confiscation.

— On vient d'avoir à déplorer à Bonn une nouvelle victime de la fureur des duels. Le jeune comte Fréderic de C....r, de Silésie, petit-fils d'un homme d'état très-distingué, dont les services immortels sont consignés dans les annales de la législation prussienne, s'étant battu le 20 février, a reçu dans la poitrine une blessure à laquelle il n'a survécu que sept jours.

(*Journal de Francfort.*)

— On calcule que la quantité de métiers à tisser, mis en mouvement, par la vapeur ou par l'eau, dans l'étendue de la Grande-Bretagne, s'élève à 58,000. Leur produit moyen, sur le pied de 22 yards carrées par métier, serait donc de 1,254,000 yards par jour, soit 7,524,000 par semaine, 31,300,000 par mois, et 375,600,000 par an. En accordant 6 yards pour le vêtement annuel d'une seule personne, cette quantité suffirait pour habiller 62,700,000 individus ; elle couvrirait 62,700 acres de terrain et traverserait l'Atlantique soixante et dix fois.

(*Phare du Hâvre.*)

— Le gouvernement vient de demander aux gouverneurs de province la confection d'un tableau statistique des produits d'agriculture obtenus pendant l'année 1827, avec indication du nombre de bonniers ensemencés de chaque espèce de grains et substances farineuses et oléagineuses, de la quantité de rasières de semence par bonnier, et du poids de la rasière de froment et de seigle 1^re^ et 2^e^ qualité.

— Le directeur des travaux du canal des Ardennes doit arriver en cette ville le 23 de ce mois ; on en conclut que ces travaux vont être poussés avec la plus grande activité. Il a passé, le